

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1917)**

Heft 19

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bien que ces fonds ne fussent pas prévus par les concessions primitives les compagnies n'en contestèrent pas le principe, mais seulement la quotité des versements. L'affectation en cas de rachat en avait été fixée pour le J. S. par une réserve à l'approbation du traité de fusion de 1889, et on peut admettre que les autres compagnies se trouvaient dans un cas analogue.

La loi de 1896, imposant ces fonds et visant directement le rachat, basait le versement annuel sur la durée probable du matériel et le coût du renouvellement.

Le fonds devait accuser en tout temps l'équivalent intégral de la moins-value subie matériellement ensuite d'usure ou d'autres causes.

Les propositions motivées des compagnies, présentées fin janvier 1897, ne furent pas acceptées par le Département fédéral et une entente n'ayant pu intervenir malgré diverses correspondances et conférences contradictoires, les compagnies ouvrirent, sous la présidence de celle du Gothard, un recours au droit public développé dans un mémoire de 120 pages, avec de nombreuses annexes, en date du 12 juillet 1899, pour la justification de leurs offres devant le Tribunal fédéral ou ses experts.

En attendant la solution du recours, le Département fédéral imposa des versements provisoires élevés.

Les discussions contradictoires portèrent surtout sur la durée des rails d'acier et la limite moyenne d'usure, que le département voulait établir d'après des mesurages essentiellement allemands auxquels les compagnies opposaient les mesurages plus probants de leurs propres rails.

Les résultats de ces discussions, notamment les normes et formules présentées par les deux parties, devant paraître dans le *Bulletin* de notre Société, nous pouvons nous dispenser de les donner ici et nous borner à dire qu'ils ont été représentés par de nombreux tableaux et graphiques, et sommairement mentionnés par le conférencier qui a spécialement insisté sur la forme elliptique du renouvellement, la confiance que l'on peut lui accorder et son utilité pour déterminer d'avance son allure.

Les chiffres du recours étaient basés exclusivement pour les rails d'aciers sur de très nombreux mesurages de chacun des réseaux, offrant dans leur ensemble des résultats très concordants, malgré de très grandes divergences dans les détails groupés selon les déclivités et sinuosités. Ceux du Département fédéral étaient tirés de mesurages allemands, d'une expertise unilatérale et de formules plus ou moins arbitraires adaptées à ces mêmes bases.

La *dépréciation* se déduit directement de l'âge en service, de la durée moyenne et du coût d'un renouvellement. Cependant le mode d'évaluation n'est pas fixé légalement et peut donner des différences sensibles résumées dans un graphique comparatif.

Au rachat du J. S. la dépréciation a été comptée à 24 millions dont la moitié environ pour la superstructure, ce qui montre l'importance financière de cette question.

Cette conférence, longuement documentée, avec exposition de graphiques établis à l'époque du rachat, se termine à onze heures. *Le secrétaire* : A. P.

BIBLIOGRAPHIE

MAURICE D'OCAGNE. — *Cours de géométrie pure et appliquée de l'Ecole polytechnique*. Tome I, XI — 375 pages, Gauthier-Villars, 1917. — Fr. 17,60.

Les applications de la géométrie aux sciences techniques deviennent de jour en jour plus nombreuses et plus variées. Elles intéressent le géomètre comme l'ingénieur, et l'on doit savoir gré à M. Maurice d'Ocagne, dont l'œuvre personnelle occupe dans ce domaine une place considérable, d'en donner un exposé concis et bien coordonné dans le *Cours de géométrie pure et appliquée* dont le premier volume vient de paraître.

Dans la pensée de l'auteur, cette première partie du cours

est destinée à parachever l'éducation géométrique des élèves de l'Ecole polytechnique. Mais elle sera lue encore avec infiniment de profit par tous ceux qui désirent acquérir des notions précises sur les principes de la géométrie supérieure qui ont pénétré dans les applications. Dans cet ordre d'idées, la théorie des transformations joue un rôle essentiel. En se plaçant au point de vue élevé de la théorie des groupes, l'auteur y consacre un premier et important chapitre, puis en fait une application immédiate à la perspective et à la métrophotographie qui sont traitées avec les développements qui correspondent à leur utilité pratique.

Le chapitre suivant, consacré à la géométrie infinitésimale, est surtout à signaler en raison de l'abondance et de la variété des applications dont bon nombre sont l'œuvre propre de l'auteur.

Dans le chapitre réservé à la géométrie réglée et qui fait suite au précédent, l'auteur s'attache spécialement à l'étude des propriétés des complexes et des congruences linéaires et prépare ainsi les applications à la statique graphique qui seront traitées dans le deuxième volume.

On sait que sous le nom de géométrie cinématique le colonel Mannheim a brillamment développé l'étude du déplacement des systèmes de forme invariable et qu'il l'a même étendue aux systèmes dont la forme et la position varient simultanément. Le cinquième chapitre de l'ouvrage de M. d'Ocagne donne un bel exposé de cette doctrine et des multiples applications dont elle est susceptible. L'étude des surfaces apicales et de la surface de l'onde qui termine cet exposé montre en particulier le parti qu'un géomètre ingénieur peut tirer de la géométrie cinématique dans les recherches de géométrie pure.

Dans un appendice l'auteur revient tout d'abord sur la théorie des transformations géométriques et les complète par d'utiles notions sur les transformations birationnelles, les transformations quadratiques et la représentation plane des surfaces. Il expose ensuite un ingénieur procédé de mise en perspective imaginé par M. de la Fresnaye et qui dispense de tout tracé de lignes de construction sur la feuille de dessin, puis termine par des exercices relatifs à la théorie des courbes planes et l'étude de l'attraction newtonienne d'une couche ellipsoïdale.

Cette brève analyse ne peut donner qu'une idée bien imparfaite du contenu de ce beau volume, dont la hauteur des points de vue, la clarté et l'élégance de l'exposition frapperont certainement le lecteur. M.

La formation des Ingénieurs en France et à l'étranger :

Instituts techniques, grandes Ecoles, par MAX LECLERC. Un volume in-18 (librairie Armand Colin, 103, boulevard Saint-Michel, Paris), broché, 2 fr.

La guerre a mis au premier plan le rôle de l'ingénieur. L'importance de ce rôle sera encore accrue par le renouveau de nos industries après la guerre.

Avons-nous les grands et les petits états-majors qui conviennent pour faire face à cet effort nécessaire? Comment sont-ils formés à l'étranger, chez nos principaux concurrents, alliés ou ennemis, en Angleterre, aux Etats-Unis, en Allemagne? chez nous, dans nos grandes écoles (Ecole polytechnique et Ecoles spéciales, Ecole centrale) et aussi, depuis une vingtaine d'années, dans les Instituts techniques annexés à plusieurs de nos Universités? C'est ce que l'auteur expose à l'aide d'une documentation sûre et d'une expérience déjà longue.

Il montre que des réformes s'imposent dans nos méthodes de formation des ingénieurs, dans le recrutement des grandes écoles, dans leur organisation même: réformes dans le système de recrutement à l'entrée (les conséquences funestes du concours ne sont plus niées aujourd'hui); réformes dans l'enseignement préparatoire et dans l'enseignement technique supérieur (d'une part, abus des mathématiques; d'autre part, abus de l'enseignement théorique; nécessité d'établir un contact beaucoup plus étroit entre l'Ecole et la vie pratique, entre la science et l'industrie).

Telles sont les questions essentiellement actuelles que l'auteur de: *Les professions et la société en Angleterre* aborde aujourd'hui et dont il expose les données et les solutions avec une grande abondance de preuves et de témoignages convaincants.